

# Montholon *Magazine*



## Meilleurs *Vœux* 2023



*Aillant-sur-Tholon*



*Villiers-sur-Tholon*



*Volgré*



*Champvallon*

## Ouverture des mairies

Siège social de MONTHOLON : [montholon@orange.fr](mailto:montholon@orange.fr)

### Mairie déléguée d'AILLANT-sur-THOLON

15 rue des Ponts AILLANT-sur-THOLON  
89110 MONTHOLON

#### Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h sur rendez-vous.

Tél. : 03.86.63.41.27

### Mairie déléguée de CHAMPVALLON

27 Rue de l'Église CHAMPVALLON  
89710 MONTHOLON

#### Heures d'ouverture :

lundi et vendredi de 9h à 12h  
et de 15h à 18h sans rendez-vous.

Mardi et jeudi de 9h à 12h

et de 15h à 18h sur rendez-vous

Mercredi et samedi de 10h à 12h sans rendez-vous  
(sauf jours fériés) Tél. : 03.86.91.05.74

### Mairie déléguée de VILLIERS-sur-THOLON

52 rue du milieu VILLIERS-sur-THOLON  
89110 MONTHOLON

#### Heures d'ouverture :

du mardi au vendredi de 16h à 17h30  
et samedi de 10h à 12h

Permanence de la Maire déléguée :

Samedi de 10h à 12h.

Tél. : 03.86.63.48.43

### Mairie déléguée de VOLGRÉ

Route de Montargis VOLGRÉ 89710 MONTHOLON

#### Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30,  
et le vendredi de 14h à 16h

Tél. : 03.86.91.06.39

## Sommaire

◆ <b>EDITO</b> .....	<b>3</b>	◆ <b>ENVIRONNEMENT</b> .....	11
◆ <b>INFOS</b>		Réduction éclairage.....	11
Animations de l'été.....	4	◆ <b>INFOS</b>	
Aillant plage.....	4	Commémoration du 11 novembre .....	12
Yonne Tour Sport.....	4	Décoration de Noël.....	13
Marché dominical - Aillant et Volgré.....	5	◆ <b>PATRIMOINE</b>	
Musée du moule à chocolat.....	5	Chapelle-Ermitage Sainte Anne	
Chute de grêle.....	6	« Un jour, Une église » .....	14
Concours des maisons fleuries.....	6	◆ <b>UN PEU D'HISTOIRE</b>	
◆ <b>INAUGURATION</b>		Le Télégraphe de Chappe.....	15
Parc de loisirs « Les Verdelets » .....	7	Du Fort à la place Saint-Jean.....	16
Club House .....	7	◆ <b>PLUI</b> .....	<b>17-18</b>
◆ <b>JEUNESSE</b>		◆ <b>ASSOCIATIONS</b> .....	<b>19-20</b>
Remise des diplômes du brevet des collèges .....	8	◆ <b>INFOS</b>	
Exposition RAM (Rêve d'Aventures en Mer)....	8	Civisme - JDC.....	21
Commission Juniors et Avenir .....	8	ADMR .....	22
Centres de loisirs.....	9	◆ <b>LA POSTE</b> .....	<b>23</b>
Gestion-cantine.com .....	9	◆ <b>ETAT CIVIL</b> .....	<b>24</b>
◆ <b>ECONOMIE</b>			
Activité économique.....	10		
◆ <b>TRAVAUX</b>			
Mairie Aillant .....	10		

**Chères Montholonaises, Chers Montholonais,**

L'année 2022 touche à sa fin et les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent ! Pour que petits et grands puissent s'imprégner de la magie de Noël, sapins et décorations ont pris place dans nos villages et des animations tels que les marchés de Noël ont rythmé ces dernières semaines.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont œuvré aux décorations des sapins pour faire régner la magie de Noël.

La fin d'année coïncide également avec la préparation du budget 2023. Le contexte économique difficile qui touche de plein fouet les particuliers, les entreprises et les collectivités territoriales n'épargne pas Montholon. Nous avons une montagne de projets à concrétiser, cela ne sera possible qu'avec votre aide à tous, d'autant que nous rentrons dans une période de restriction économique due aux augmentations des coûts d'énergie que nous subissons : plusieurs centaines de milliers d'euros supplémentaires à consommation équivalente.

Pour maîtriser les coûts en énergie, des mesures ont déjà été prises (illuminations de Noël limitées, températures raisonnées). Néanmoins, nous devons poursuivre nos efforts. C'est pourquoi, les élus ont acté la décision de l'extinction de l'éclairage public sur toute la commune entre 22 heures et 6 heures.

Soyez assurés que nous ferons tout ce qui nous est possible pour ne pas dilapider l'argent public, c'est-à-dire VOTRE ARGENT.

C'est avec vous tous, habitants de la commune que nous avançons grâce à votre aide et à vos idées, merci à toutes celles et ceux qui ont cru en nous et qui nous adressent chaque jour des témoignages d'encouragement.

Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble sera l'unique chemin menant à la réussite.

**Fernando Dias Goncalves**  
Maire de Montholon

## **INFOS**

### **Réunions de concertation avec les habitants**

A Aillant-sur-Tholon à 18H à la salle multi-activité les :

19 janvier pour les habitants du secteur Ouest (Rue Neuve et la Mothe...)

2 février pour les habitants du secteur Centre Bourg

23 février pour les habitants du secteur Est (Croix de l'Orme et Paul Bert...)

Si vous ne pouvez pas venir à la date prévue pour votre secteur, vous pouvez assister aux autres rencontres, vous êtes toujours les bienvenus !

## Animations de l'été

Enfin le retour à la normale pour les comités d'animations de notre commune qui ont pu régaler et faire danser les habitants tout au long de l'été. Chaque animation fut un succès entre les vide-greniers, la fête nationale, Volgré by night, les apéros-concerts et le feu des vendanges. Chacun a pu enfin profiter de l'été sans restriction.



## Aillant plage

Une belle réussite pour la première édition d' « Aillant-plage ».

C'est un air de vacances au bord de mer qui a soufflé sur Aillant cet été.

En effet, c'est au cœur du centre bourg sur le bord du Tholon qu'a été aménagé cet espace pour le bonheur des petits et des grands.

Posées sur un banc de sable fin et mises à disposition de tous, les tables de pique-nique ont accueilli de nombreux visiteurs en cette période estivale. Tous sont venus profiter de la fraîcheur du cours d'eau à l'ombre des palmiers et édifier leurs plus beaux châteaux de sable.

## Yonne Tour Sport

Yonne Tour Sport a posé ses installations au complexe sportif le 25 juillet.

De nombreuses structures proposaient de découvrir des activités ludiques et sportives. Chacun pouvait se prêter aux jeux et aisément trouver de quoi intégrer une nouvelle association sportive ou culturelle dès sa rentrée scolaire.

Le choix était vaste parmi elles l'on pouvait trouver :

- Des parcours en VTT, motos, BMX et trottinettes
- Des trampolines ou des arts martiaux
- Du football en terrain ou sur sable

- Des lancer de poids et de javelot
- Des stands de tirs
- De la tyrolienne

Et pour les plus posés, ils pouvaient profiter de leurs lectures confortablement installées dans des transats. Tout comme il était possible de réfléchir autour d'un jeu de stratégie ou encore s'exprimer via les arts plastiques.

La journée s'est soldée par le souvenir d'un passage dans la structure vedette très prisée : un parcours d'obstacles.



## Marché dominical Aillant et Volgré

Après le comité d'animations de Volgré qui depuis plus d'un an propose son marché à la source chaque deuxième dimanche du mois c'est Aillant-sur-Tholon qui en plus du marché hebdomadaire du mardi a installé seulement pour la période estivale, un marché, les premiers et troisièmes dimanches du mois.

Ces rendez-vous dominicaux ont régalé vos papilles avec des produits variés tout au long de la saison en passant par du fromage, du miel, des pâtisseries, des bonbons, du vin, de la bière ou encore de bons légumes et bien d'autres, tout cela local bien entendu.

Sur ces marchés on ne vous propose pas seulement de la nourriture mais aussi des produits cosmétiques et bien être, des vêtements, des piscines et bien plus encore.

Si cet été à Aillant-sur-Tholon ce fut une première, l'année prochaine plus d'exposants sont attendus avec toujours une animation au programme.



## Musée du moule à chocolat

Il y a l'histoire du chocolat mais aussi l'histoire du moule à chocolat

Et

**« Le musée du moule à chocolat »**

Propose un voyage dans l'univers et le savoir des dinandiers qui ont imaginé, façonné des figurines en fer blanc pour les chocolatiers.

Véritables artistes-artisans, ils vous feront retrouver des souvenirs de Noël, de Pâques et, mais aussi une foule d'autres personnages remplis d'humour, de fantaisie et de poésie.

Melchior Baltazar Gaspard et d'autres amis enchocolatés ont fait escale dans la crèche de Noël du 18 au 28 décembre.

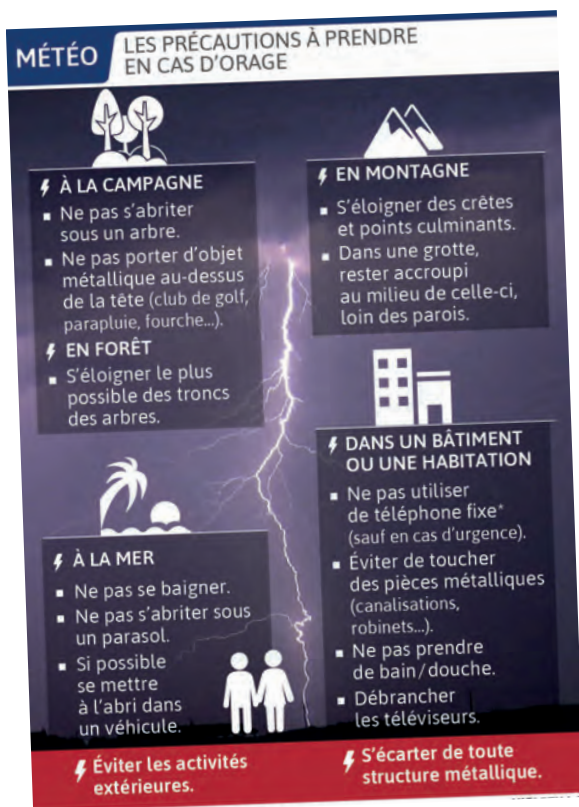
Bienvenue à toutes et tous, toute l'année sur réservation.

06 44 30 90 36

**Musee-moule-chocolat.com**



Jacques Burtin



## Chute de grêle

Un orage de grêle très localisé s'est abattu sur plusieurs communes dont Aillant sur Tholon le mardi 21 juin 2022 au soir alors que la fête de la musique battait son plein dans nos communes déléguées de Montholon.

En plus de sonner la fin prématurée de la fête, cet orage qui a duré peu de temps et qui a touché des superficies très précises, a causé de nombreux dégâts chez les habitants, sur les véhicules ainsi que sur plusieurs infrastructures communales.

A Aillant sur Tholon, la grêle a endommagé la verrière des ateliers municipaux et les couvertures en zinc de la maison des associations et de la cantine scolaire.

Située plus haut dans le village, la clôture du terrain de foot a également été endommagée.

Suite à la visite d'un expert, les travaux de rénovation seront effectués dès dédommagement des assurances.  
Rappel des précautions à prendre en cas d'orage :

## Concours des maisons fleuries

La municipalité a organisé un concours communal des maisons fleuries de Montholon 2022 ouvert à tous les habitants, propriétaires ou locataires ainsi qu'aux commerces, restaurants et entreprises qui participent à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie de notre commune.



Une délibération et remise des prix étaient prévues pour le début du mois de juillet 2022.

Cependant, la tempête de grêle survenue le mardi 21 juin 2022 a très fortement endommagé les jardins et les façades fleuries notamment à Aillant sur Tholon.

À la suite de cet aléa météorologique, la municipalité de Montholon a pris la décision d'annuler le concours afin d'éviter toute disparité entre les villages.

Mais ce n'est que partie remise ! Un nouveau concours sera organisé en 2023.

Ce concours se fera sans inscription, la participation sera gratuite et ouverte à toute personne dont le jardin ou les réalisations florales seront visibles d'une rue ou d'une voie passante.

La municipalité de Montholon a d'ores et déjà hâte de découvrir chaque réalisation !

# Inauguration

## Parc de loisirs « Les Verdelets »



Vous pouvez désormais vous dégourdir les membres, le parc de loisirs est opérationnel et adapté pour petits et grands. Avec la participation des enfants pour tenir le ruban et la présence de Madame la sous-préfète Dominique YANI.

### Horaires

Du lundi au samedi

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : 9h00 à 21h30

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars de 9h00 à 18h30

Dimanche et jours fériés :

De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00.

## Club House

Les sportifs, et particulièrement les adeptes du ballon rond, peuvent enfin profiter de leur nouveau quartier : le Club House.

Le 6 mai dernier, Monsieur Fernando DIAS GONCALVES, Maire de Montholon, a procédé à son inauguration en présence de nombreux élus dont : Monsieur Guillaume LAR-RIVE, député de l'Yonne, Madame Irène EULRIE et Monsieur Jean-Pierre RAOULT, conseillers départementaux, Monsieur Mafoud AOMAR, Président de la communauté de Commune de l'Aillantais en Bourgogne ainsi que des adjoints et conseillers municipaux.

Les clubs sportifs représentés par Madame Sylviane MOLINARO, Présidente d'AILLANT SPORT, Monsieur Luis CAMPANICOS, Président de AILLANT SPORT FOOTBALL, ainsi que les bénévoles du club de foot participaient aussi à cet événement.

Ce chantier débuté le 23 avril 2021, suivi notamment par Monsieur Philippe DESCROT, ancien adjoint aux travaux, a nécessité l'intervention de onze entreprises, tous corps de métiers confondus pour un coût de 227 857€ HT restant à charge de la commune de Montholon.

Le ruban tricolore a symboliquement été coupé par Monsieur Claude BELIN, ancien Maire par intérim de Montholon ainsi que par Madame Sophie PICON, ancienne Maire déléguée d'Aillant-sur-Tholon.

Un verre de l'amitié a clos cette cérémonie.



## Remise des diplômes du brevet des collèges

En octobre dernier, une remise des diplômes du brevet des collèges a eu lieu au collège La Croix de L'Orme situé à Aillant sur Tholon.

Ce diplôme important atteste des connaissances et des compétences acquises en fin de collège.

Lors de cette remise, 86 élèves des classes de 3<sup>èmes</sup> de l'année 2021-2022 ont reçu le diplôme tant attendu sonnant la fin de leur vie de collégien ce qui représente un taux de réussite de 80%.

La cérémonie officielle, ayant pour but de rappeler le rôle essentiel de l'école dans la République, a rassemblé la communauté éducative ainsi que plusieurs élus de l'Aillantais et s'est ensuite clôturée par un pot de l'amitié.

La municipalité de Montholon félicite chaleureusement les diplômés et leur souhaite beaucoup de réussite dans leur futur parcours scolaire et/ou professionnel.

## Exposition RAM (Rêve d'Aventures en Mer)



Deux classes de 6e du collège de la Croix-de-l'Orme ont participé au projet Rêves d'Aventures en Mer (R.A.M.), organisé par leurs professeurs de français, Séverine Hipeau et Caroline Pierrel.

Lancé en début d'année scolaire avec Arnaud Chassery, le projet s'appuie sur ses aventures. Les collégiens ont écrit

de nombreux textes décrivant leur bateau, imaginant leur départ, leur équipage, racontant des histoires inspirées des aventures d'Ulysse dans l'Odyssée.

Des marque-pages, cartes postales, porte-clés bateau, ont été réalisés et vendus au profit de l'association Alopias d'Arnaud Chassery pour le handicap.

## Commission Juniors et Avenir

Le maire a décidé de mettre en place une nouvelle commission nommée Juniors et Avenir afin que nos jeunes puissent se faire entendre eux aussi au sein de la commune 6 volontaires l'ont intégrée le 12 octobre 2022.

L'objectif est de proposer des projets réalisables sur Montholon, pour l'heure trois thèmes principaux ont été retenus

pour appel à projet : Vie locale par le biais de la communication, Solidarité et environnement et aménagement des espaces. Ces sujets seront abordés au cours des réunions mises en place chaque trimestre.

Les jeunes membres pourront, s'ils le souhaitent, participer au conseil municipal pour présenter leur projet.

## Centres de loisirs

Les Petits Tacots ont participé avec les Petits Polissons à une semaine sportive afin de créer un lien social et favoriser les échanges.

Au programme, des animations sportives et de coopération, découvrir de nouveaux sports et apprendre à réaliser des activités culinaires basées sur l'équilibre alimentaire.



## Gestion-cantine.com, un logiciel pour la gestion de la cantine de vos enfants.

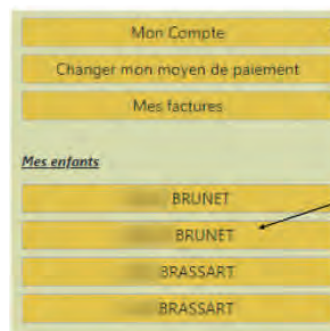
A partir du 3 janvier 2023, les réservations à la cantine ne se feront plus en mairie mais via le logiciel gestion-cantine.com.

Utiliser gestion-cantine.com, c'est se simplifier la vie.

Vous n'êtes plus dépendant du secrétariat de la Mairie. Vous vous connectez à partir de votre ordinateur ou téléphone portable pour réserver ou annuler la cantine de votre enfant au plus tard avant 9h pour le lendemain.

Le logiciel est simple d'utilisation et vous permet de mettre à jour vos informations et de suivre vos factures et le coût des réservations du mois en cours.

Vous allez recevoir un mail avec **vos** **identifiant** et **vos** **mot de passe temporaire**.



Accéder à vos informations

Accéder à vos factures

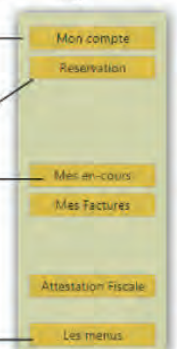
Accéder au système de réservation de l'enfant

Les informations de l'enfant : régime, alimentaire...

Vos réservations cantine

Vos réservations en cours

Les Menus de la cantine



A votre première connexion, vous allez changer votre mot de passe, valider le règlement intérieur de la cantine et compléter vos informations. **Ces informations sont importantes notamment pour la facturation des services, le récapitulatif de vos réservations, vos attestations fiscales, ...**

## Activité économique

L'activité économique ne cesse de se développer au sein de Montholon. Dans de la commune déléguée d'Aillant-sur-Tholon s'est implantée récemment dans le centre bourg une nouvelle agence immobilière, 123 immobiliers qui prend la place de l'ancienne pharmacie fermée depuis plusieurs années déjà.

Prochainement c'est le magasin de bricolage Briconautes, très attendu sur Montholon depuis la fermeture d'Aillant bricolage qui ouvrira ses portes. Le site est en cours de construction dans la zone industrielle et promet une fin de travaux en mars 2023.



## Travaux

### Mairie Aillant

Le démarrage des travaux initialement prévu pendant le premier semestre 2022, a dû être reporté en raison des réglementations précises à respecter concernant la partie énergétique des menuiseries extérieures. Le chantier a donc débuté le 5 septembre et aboutira courant avril 2023.





## Réduction éclairage

Depuis le mois de novembre, la commune de Montholon a décidé de réduire la consommation électrique en diminuant le temps de l'éclairage public.

Les éclairages sont dorénavant allumés de 6h à 8h le matin et de 17h30 à 22h le soir ; seuls les carrefours et les axes identifiés comme à risque restent éclairés toute la nuit.

Cette décision fait suite à l'inflation galopante et à l'augmentation des coûts de l'énergie que nous connaissons et qui obligent la commune à œuvrer pour réduire la facture énergétique.

L'extinction de l'éclairage public permettra donc d'inscrire notre ville dans une dynamique écologique, de lutter contre le gaspillage et de réaliser des économies sur le budget, au bénéfice de tous.

### Bon à savoir :

En France, l'énergie consommée par l'éclairage public représente :

**41 %**

des consommations d'électricité des collectivités territoriales ;

**16 %**

de leurs consommations toutes énergies confondues ;

**37 %**

de leur facture d'électricité.

Même si la consommation moyenne pour une commune a diminué de 6 % par rapport à 2005, la dépense associée est restée stable du fait d'une forte augmentation du coût de l'électricité.

source : <https://expertises.ademe.fr/>

## Commémoration du 11 novembre

Chaque année nous nous réunissons devant le monument aux morts de notre village pour célébrer l'armistice du 11 novembre 1918 et rendre hommage à nos victimes de guerre. A Champvallon la cérémonie était accompagnée de l'orchestre. Un verre de l'amitié est également servi et offert par la municipalité.



### Déclarations de M. Sébastien Lecornu, ministre des armées, et M<sup>me</sup> Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux anciens combattants et à la mémoire, en hommage à tous les « Morts pour le France », à Paris le 11 novembre 2022.

La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie. 11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice. Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat. Le soulagement est immense.

La guerre est finie, mais pour les survivants commence un funeste décompte, celui d'un million quatre cent mille soldats français tombés au champ d'honneur, de quatre millions de nos militaires blessés ou mutilés, ces braves aux « gueules cassées » qui plongent la Nation entière dans l'effroi et l'émotion. Le traumatisme est mondial. En tout, ce sont près de 10 millions de soldats qui ont été tués, 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins. Les morts sont presque aussi nombreux parmi les civils. Ceux qui sont revenus des combats racontent la puanteur des tranchées et le fracas des obus. Ils expliquent la peur avant les charges, le courage qu'il faut pour sortir des abris et donner l'assaut

aux lignes ennemies sous la mitraille. Ils disent l'horreur du spectacle de leurs frères d'armes qui tombent à leurs côtés. Souvenons-nous de leur bravoure et de leur sacrifice. Commémorons ces soldats dont les noms doivent rester gravés dans nos mémoires comme ils le sont sur nos monuments aux morts, dans les villes et les villages de France, dans l'Hexagone comme dans les Outre-mer. Souvenons-nous des soldats venus d'Afrique, du Pacifique, des Amériques et d'Asie, de ces soldats alliés venus verser leur sang pour la France, et défendre avec nous la liberté sur une terre qu'ils ne connaissaient pourtant pas.

Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires, car « ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir », écrivait Anatole France. Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et

à ceux qui ont survécus. Aux combattants d'hier et à ceux d'aujourd'hui, comme à leurs familles et ayants droit, la Nation doit continuer d'assurer réparation, reconnaissance et droit, comme l'a voulu le Président de la République. Cette année nous honorons deux soldats morts pour la France au Mali : le maréchal des logis chef Adrien Quélin et le brigadier-chef Alexandre Martin. Honorons leur sacrifice et celui de tous les soldats qui ont versé leur sang pour la France. Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « Der des der », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France.

  
**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*  
La ministre déléguée

## Décoration de Noël

Cette année les élus ont mis en place des ateliers dans chaque commune déléguée pour aider à la confection des décorations à accrocher aux sapins fournis par la commune. Ils se sont réunis le 5 novembre et le 26 novembre toute la journée à Aillant-sur-Tholon, Champvallon et Volgré. A Villiers les habitants étaient conviés les vendredi 18 et 25 novembre.

Tous ont joué le jeu dans une ambiance chaleureuse accompagnée de pâtisseries faites par les bénévoles et les élus. Merci à tous pour votre participation.

Pour nos villages, ce sont 400 sapins qui ont été achetés par la commune afin d'embellir les rues pour les fêtes de Noël. Ils seront décorés par les nombreux cadeaux confectionnés durant les ateliers.



**Nos employés communaux ont confectionné et peint des sujets en bois pour décorer les bâtiments municipaux**



## Chapelle-Ermitage Sainte Anne « Un jour, Une église »

Les 5 juillet et 27 août l'Association « Un jour, une église » a organisé un parcours de visite de quatre églises ou chapelle afin de mieux connaître le patrimoine culturel, architectural et spirituel des lieux de cultes de notre Diocèse.

Ainsi la Chapelle-Ermitage St Anne, l'église de Chassy, l'église de Poilly sur Tholon et l'église de Branches ont pu être visitées dans l'après-midi de chaque journée. Un conférencier animait ces visites.

### « Journée du Patrimoine »

Lors des journées du patrimoine 2022, la Chapelle-Ermitage Sainte Anne a reçu 114 visiteurs qui ont pu contempler notre splendide chapelle et bien entendu faire une halte dans l'enclos sur le cadran solaire analemmatique afin de découvrir l'heure solaire par eux-mêmes en se positionnant sur la plaque centrale, le soleil ayant été au rendez-vous pendant les deux journées. Les visiteurs ont pu participer aux visites commentées par les Bénévoles de l'Association et poser toutes questions utiles sur les cadrans solaires, une exposition sur ce thème ayant été organisée pendant ces deux journées. N'oubliez pas que les visites de la Chapelle peuvent être organisées sur rendez-vous en téléphonant au 06.68.82.22.27

Le cadran solaire de la Chapelle-Ermitage Sainte Anne a été publié dans la revue Cadran Info N°45 de la Commission des Cadrans Solaires de la Société Astronomique de France.

Ce cadran solaire est répertorié officiellement parmi les 37902 cadrans solaires qui existent sur le sol métropolitain.



## Le Télégraphe de Chappe

En 1799, notre commune a participé, pour la première fois, au progrès de l'évolution technique de l'époque, en accueillant sur son sol, aux Tuileries, une construction insolite, une station relais du télégraphe de Chappe, pour permettre au gouvernement parisien de communiquer rapidement d'abord avec Dijon puis Lyon et finalement jusqu'à Venise.

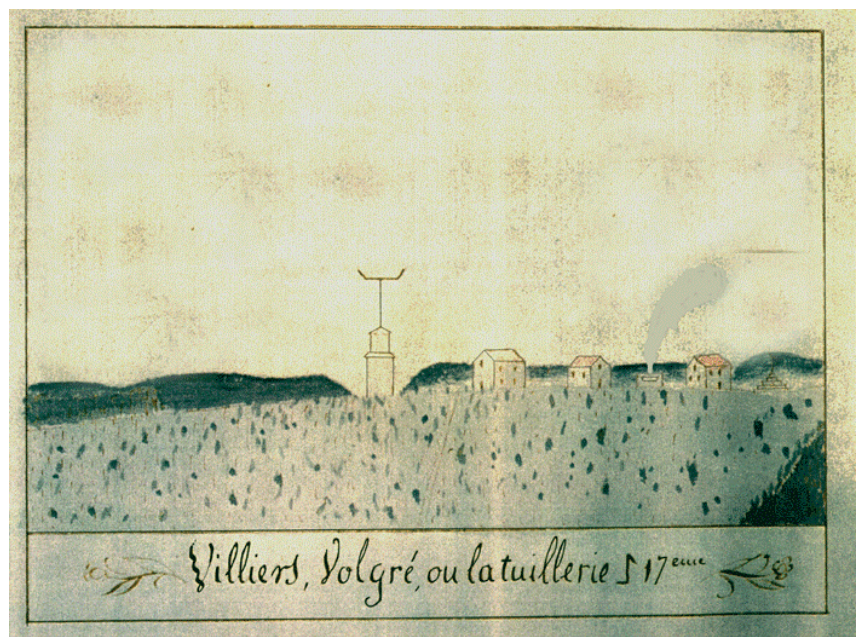
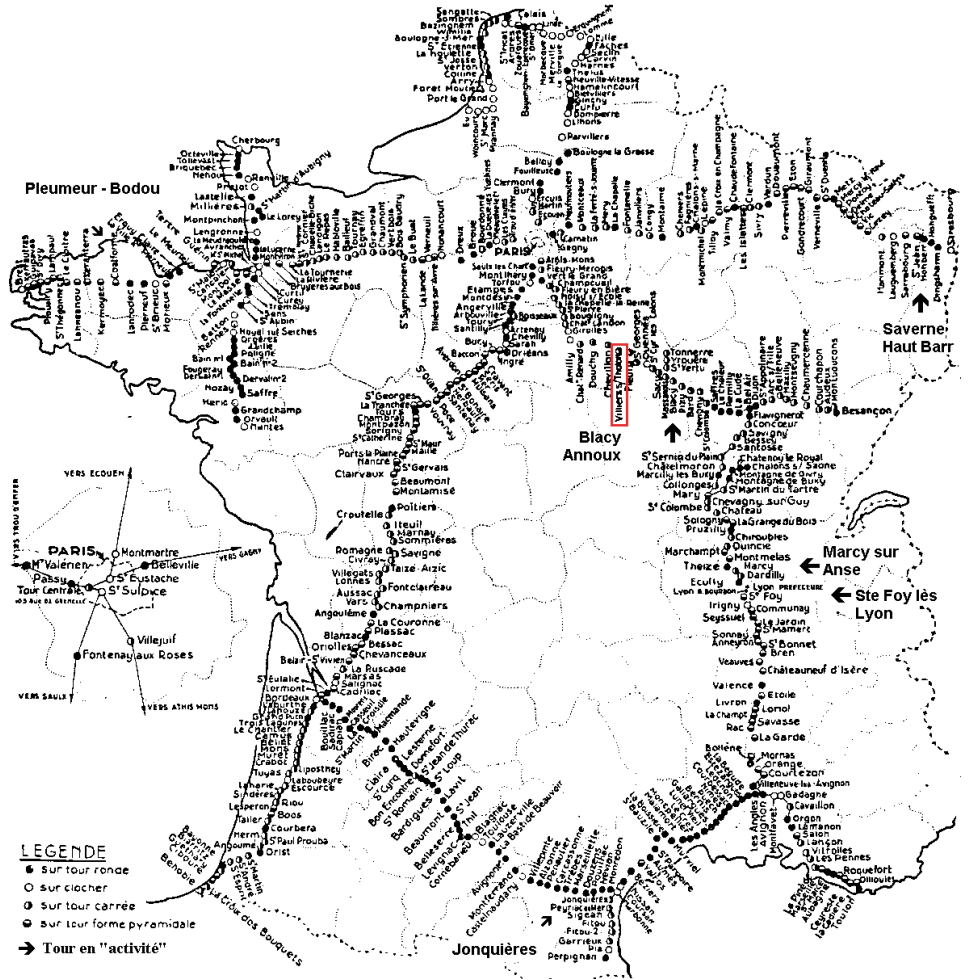
Nous avons perdu toutes traces de son emplacement exact mais il figure sur le cadastre napoléonien de Senan. Il en subsiste un dessin et une brève description dans « l'atlas du télégraphe de Chappe » conservé au musée de la Poste à Paris.

Notre station remplira son rôle jusqu'en janvier 1852, date à laquelle un décret du ministère de l'Intérieur ordonne sa cessation d'activité, ce qui va la plonger dans le sommeil de l'oubli. Peu à peu le réseau électrique et les voies ferrées s'étaient étendus rapidement sur tout le pays, sonnant le glas du télégraphe de Chappe.

(les premières recherches sur le télégraphe électrique datent de 1820 et le brevet du télégraphe Morse est déposé en 1840).

Villiers sur Tholon était la dix-septième station de la ligne. Elle servait de relais entre Douchy et Fleury la Vallée. Beaucoup plus tard, une station supplémentaire entre Douchy et Villiers fut construite à Chevillon.

Toutes les stations qui n'étaient pas situées sur un clocher ou sur la toiture d'un château, étaient construites sur le même modèle : une tour carrée, aux fondations de près d'un mètre d'épaisseur, haute de 5m50 sur laquelle était édifié un mât de 3 m de haut pour que son extrémité, où était fixés les bras articulés, soit à environ huit mètres du sol.



## Du Fort à la place Saint-Jean

Appelée « le Fort » avant le dix-septième siècle, « la place publique » ensuite, cette place finit par porter le nom de la rue qui la borde et devient la « place Saint-Jean ».

Le lieu des principales réunions des habitants de Villiers-sur-Tholon a longtemps été la place de l'église. C'est là que se déroulaient les assemblées d'habitants, les ventes aux enchères faites par les notaires et l'élection du syndic (le précurseur du maire). Au début du cycle révolutionnaire, le lieu de réunions est transféré sur la place publique. Elle est plantée de noyers en l'an IX (1801). En 1838, la place est délimitée par des barrières en bois et des bancs accueillent les passants.

Elle est « l'ornement de la commune », dit-on. En 1863, elle change vraiment d'aspect après que le Conseil municipal se soit avisé que les barrières et les

bancs sont à peu près tous enlevés ou détruits. Il convient de remodeler la place.

La municipalité charge un architecte de Joigny, Saint-André, de remettre un projet. Celui-ci fait entourer la place de 82 bornes circulaires en pierres dures de Chevroches, surmontées de boules de fonte reliées par des barres de fer rondes de 3,5 centimètres de diamètre. Des pans coupés de trois mètres, avec doubles bornes à un mètre en retrait, et reliés par des chaînes en fer, permettent d'entrer exceptionnellement en voiture.

L'accès de la place est donc interdit aux voitures et aux bestiaux, lesquels disposent des quatre rues qui en font le tour. Car, aussi loin qu'on remonte dans le passé, il n'y a jamais eu de marché à Villiers, et bien entendu pas sur la place.

Malgré les critiques de la préfecture, le 2 août 1863, le Conseil municipal approuve le projet, puis obtient du préfet l'autorisation de traiter de gré à gré avec un entrepreneur, Charles Moreau, d'Auxerre. La réception définitive se fait le 20 juillet 1865.

En 1882, les noyers « tombent de vétusté ». Ils sont vendus 953,75 francs. En novembre, 57 tilleuls les remplacent. En 1887, deux autres tilleuls et un marronnier agrémentent la place.

**Xavier François-Leclanché**  
(décembre 2022)



*Place Saint-Jean, Villiers-sur-Tholon*

## J'ai un projet ?

- ▶ **Je me renseigne sur le droit applicable**  
- sur le **site Géoportail de l'urbanisme**  
Je peux localiser mon terrain, connaître le droit applicable, consulter et télécharger le PLUi, connaître les servitudes d'utilité publique  
[www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)
- sur le **site internet** de la communauté de communes de l'Aillantais en Bourgogne  
Je peux consulter et télécharger le PLUi, consulter les procédures d'évolution du PLUi  
[www.ccaillantais.fr](http://www.ccaillantais.fr)
- **auprès de la mairie** de ma commune  
Je peux me renseigner de manière générale sur le droit applicable
- ▶ **Je télécharge un formulaire de demande (cerfa)**  
Mon projet nécessite une autorisation : je télécharge le cerfa de demande sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- ▶ **Je dépose une demande d'autorisation d'urbanisme** auprès de la mairie de mon village

## J'attends le retour de la mairie pour commencer mes travaux

- ▶ **Une fois mes travaux terminés, je dois procéder à une déclaration d'achèvement de travaux auprès de la mairie.**  
Celle-ci permet de vérifier la conformité des travaux à l'autorisation dont j'ai bénéficié (cerfa 13408\*05).

En matière d'urbanisme mon interlocuteur est la **mairie de la commune** où se situe mon projet



L'aménagement du territoire et la planification des documents d'urbanisme relèvent de la communauté de communes de l'Aillantais en Bourgogne, **en revanche la commune reste le guichet unique de demandes d'autorisations d'urbanisme**. Elle assure l'instruction des demandes et la délivrance des autorisations. Le maire est responsable des autorisations d'urbanisme délivrées sur le territoire de sa commune.



# Plan Local d'Urbanisme intercommunal

## Les principales règles d'occupation des sols



## Le PLUi, c'est quoi ?

Le PLUi est un document d'urbanisme à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI) qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement, et le formalise dans des règles d'utilisation des sols. Il dote le territoire d'une vision prospective de 10 à 15 ans.

## J'ai un terrain en zone UA, UB ou AUB

Je peux construire une maison, des extensions, des annexes (piscine, garage, abri de jardin...). Il s'agit des zones à vocation résidentielle, correspondant aux centres bourgs historiques (UA), aux espaces plus récemment urbanisés (UB) et aux zones d'urbanisation futures (AUB).

## Une partie de mon terrain est classée en zone UJ

Je peux édifier un abri de jardin sur mon terrain. Je peux également construire une terrasse, une piscine ou un garage à la condition qu'ils soient liés à mon habitation.

## J'ai une maison en zone A ou N

Je peux construire des extensions, des annexes (piscine, garage, abri de jardin...) mais je suis limité en surface plancher et en emprise au sol. Les constructions doivent être implantées dans un rayon de 15 mètres depuis les façades principales ou secondaires du bâti existant.



## Je suis exploitant agricole

En zone urbaine, je peux construire ou étendre mon bâtiment agricole dans la limite de 200 m<sup>2</sup>.  
En zone agricole, je peux construire des bâtiments agricoles ou liés à mon exploitation. Je peux construire une maison d'habitation sous conditions.



## J'ai une activité économique

Je peux m'installer ou m'étendre en zone urbaine si mon activité n'est pas gênante pour le voisinage (artisanat, commerces et services). J'ai une activité industrielle ou pouvant créer des nuisances je m'installe en zone d'activités.



## Dans tous les cas

Je prête attention aux règles d'implantation des constructions sur l'unité foncière notamment quant aux limites séparatives, et quant aux voies et emprises publiques.

Je tiens compte également des règles en matière d'aspect extérieur des constructions et de leur intégration dans l'environnement immédiat.

## ► Quelques conseils...

De simples travaux sur une maison individuelle sont soumis à autorisation préalable, dès lors qu'ils modifient l'aspect extérieur des constructions (extension jusqu'à 40 m<sup>2</sup>, création d'ouvertures, pose de clôtures, ravalement de façades, changement de toitures...). Il faut alors déposer une déclaration préalable de travaux.  
Dans le dessein de préserver le bâti ancien, des règles spécifiques s'appliquent en matière de restauration et de rénovation.



## Foire aux questions

► **Je ne sais pas quelle autorisation déposer ? Déclaration préalable ou permis de construire ?**

Projet	Déclaration préalable (DP)	Permis de construire (PC)
Abri entre 5 et 20 m <sup>2</sup>	✓	
Abri de plus de 20 m <sup>2</sup>		✓
Clôture sur rue/portail	✓	
Fenêtres/Portes/Toitures	✓	
Peinture (volets, fenêtres, façades)	✓	
Piscine entre 10 m <sup>2</sup> et 100 m <sup>2</sup>	✓	
Piscine de plus 100 m <sup>2</sup>		✓
Extension entre 5 et 40 m <sup>2</sup>		✓
Extension de plus de 40 m <sup>2</sup>	✓	
Construction nouvelle entre 5 et 20 m <sup>2</sup>	✓	
Construction nouvelle de plus de 20 m <sup>2</sup>		✓

► **Suis-je limité dans l'emprise au sol des constructions et l'artification des sols ?**

Projets / Zones	UA, UB, AUB	UJ	A et N
Maison individuelle, nouvelle construction	non limité*	non autorisé	non autorisé, sous conditions en zone A pour les exploitants agricoles
	20 m <sup>2</sup>	15 m <sup>2</sup>	Possible dans la limite de 15 mètres maximum depuis les façades principales ou secondaires des bâtiments existants. L'emprise au sol totale cumulée des constructions est limitée à 40 m <sup>2</sup> par unité foncière, ou 40% dans la limite de 80 m <sup>2</sup> .
Abri de jardin Garage	non limité	25 m <sup>2</sup>	
		L'emprise au sol totale cumulée des constructions est limitée à 50 m <sup>2</sup> par unité foncière, ou 10% dans la limite de 80 m <sup>2</sup>	
Piscine	non limité		
Extension de l'habitat	non limité	non autorisé	Pour l'extension de l'habitat, dans la limite de 20m <sup>2</sup> ou 20% de surface plancher supplémentaire sans excéder 60m <sup>2</sup> par unité foncière.

\* la notion de coefficient d'occupation des sols a été supprimée du code de l'urbanisme, toutefois le PLUi impose le maintien d'un pourcentage de surface de pleine terre de l'unité foncière dans le cadre des projets de construction.

**Attention, en tant que particulier, si ma construction ou si mon extension porte ma construction principale à plus de 150 m<sup>2</sup>, je dois faire appel à un architecte.**

► **Dois-je demander une autorisation pour les clôtures entre voisins ?**

**NON**, les clôtures soumises à déclaration préalable sont les clôtures sur rue, visibles depuis l'espace public. Le PLUi ne réglemente pas les clôtures entre limites séparatives, néanmoins les dispositions du code civil s'appliquent, et les règles de bon voisinage sont d'usage.

► **Dans mes travaux, puis-je utiliser les couleurs que je souhaite ?**

**NON**, les couleurs vives ou discordantes avec l'environnement immédiat sont interdites, ainsi que le blanc pur. D'une manière générale, la dominante utilisée doit être claire, neutre ou se rapprocher de la couleur des matériaux naturels (pierre, terre cuite, ocre...).

# Les Associations

## Associations d'Aillant-sur-Tholon

### DENTELLE DANS L'YONNE

Colette MAJOTIN - 03.86.63.40.29  
Maison des Associations William LEMAIRE  
Grande Salle

Adultes et enfants à partir de 10 ans  
mercredi 14 h à 18 h  
samedi 14 h à 18 h semaines impaires

### LA VALSE DES POINTS

(point compté-broderie-hardanger-  
patch-cartonnage...)

Joëlle LADOUE - 06.84.05.37.67  
lavalsedespoints89@gmail.com  
<http://lavalsedespoints.eklablog.com>

Maison des Associations William LEMAIRE  
Grande Salle

mardi et vendredi de 14 h à 17 h

### AILLANT PATCH

Dominique WEGMANN - 06.87.98.73.46  
sylvain-wegmann@orange.fr  
Maison des Associations William LEMAIRE  
Lundi de 9 h à 17 h

### PEINTURE

#### AILLANT ARTS PLASTIQUES

Marie-France BOCQUET - 03.86.73.88.12  
mariefrancebobquet@free.fr  
Place Muzard  
(au-dessus de la Maternelle)  
Adultes mercredi de 15h à 18 h

### ENCADREMENT

Nathalie BIGOT - 03.86.91.30.25  
Atelier 5 place Muzard  
1 jeudi sur 2

### LES AMIS DE LA LECTURE

Evelyne MAURY - 03.86.63.45.85  
Bibliothèque  
Cour de la Halle aux Grains

### PHILATHELIE

Jean-Michel PATEREAUX - 03.86.63.48.32  
2<sup>ème</sup> samedi du mois à 14 h 15

### ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE L'AILLANTAIS

M<sup>r</sup> SIKORSKI - 07.66.28.92.75  
ecole-de-musique-aillant@wanadoo.fr  
Sous-sol Mairie d'Aillant  
15 rue des Ponts

### CHORALE

«Si ça vous chante»  
Denis CHARDONNET 03.86.63.41.87  
Florent PIPAULT 03.86.91.03.73  
Mairie-1<sup>er</sup> étage  
mardi de 20 h 30 à 22 h  
(sauf vacances scolaires)

### DANSE JUMP'IN JAZZ

Géraldine RAPIN - 06.17.35.05.66  
jumpinjazzdanse@hotmail.fr  
Maison des Associations William LEMAIRE  
vendredi à partir de 18 h  
Cours de danse classique de 4 à 15 ans  
Cours de danse moderne de 4 ans aux adultes  
Cours de zumba de 8 ans aux adultes  
Cours de funk à partir de 15 ans

### AILLANT SPORT SECTION GYMNASTIQUE

Claudine VENET - 03.86.63.43.66  
lucien.venet@orange.fr  
Gymnastique  
lundi de 10 h à 11 h Mairie -1<sup>er</sup> étage  
lundi 14h30 à 15h30 - mardi 19h à 20h et  
jeudi 10h à 11 h Salle Multiactivités  
Qi Gong  
lundi 11h15 à 12h15 Salle Multiactivités  
mercredi 19h à 20h Salle de danse Maison  
des Associations

### JUDO

Angélique DOUDET - 06.31.19.62.59  
angelique.doudet@gmail.com  
<http://judoclubaillant.magix.net/public/>  
Complexe Multisports dojo  
Rue du Gymnase Aillant-sur-Tholon  
Montholon  
Lundi 19h à 20h30 Judo Éducatif  
Jeunes et Judo Loisir Adultes  
Jeudi 18h à 19h Éveil Judo  
Jeudi 19h à 20h30 Judo Éducatif  
Jeunes et Judo Loisir Adultes

### YOGA POUR TOUS - PILATES

Frédéric MICHEL - 06.37.58.35.48  
fredericmichel75@yahoo.fr  
Guillaumette MOUSSARD - 06.31.95.00.32  
tatagomette@hotmail.com  
Maison des Associations William LEMAIRE  
Mardi et jeudi 18h30-20h

### SCRABBL'AILLANT

Paulette RENAN  
03.86.73.60.11-09.62.08.00.21  
Mme FOURNIER  
03.86.63.99.84 - 06.96.16.94.45  
Maison des Associations William LEMAIRE  
jeudi de 14 h à 19 h

### AVENIR BRIDGE CLUB

Joël CHATELET - 06.09.42.78.44  
casg.bridge@gmail.com  
<https://bridgecasg4.wixsite.com/bridgecasg>  
Maison des Associations William LEMAIRE  
Grande Salle  
jeudi à 19 h30

### TAROT CLUB AILLANT

Gérard DECOTTE - 03.86.63.57.88  
Maison des Associations  
à partir de 18h le lundi

### BILLARD

Joël LEMARTIN  
03.86.73.70.12 - 06.82.90.61.81  
Maison des Associations William LEMAIRE

### TENNIS DE TABLE - ASTTLA

Gilles RICARD - 03.86.63.40.44  
rg.ricard@wanadoo.fr  
Salle multi-activité

### TENNIS

Julien LANDRY - 03.86.63.17.49  
Route de Chassy  
A partir de 9 ans

### AILLANT SPORT BADMINTON

Stéphanie FISHER - 06.83.46.41.34  
dès 6 ans mercredi de 18 h à 19 h 30  
adultes mercredi de 19 h 30 à 22 h  
et vendredi 20 h30 loisir

### AILLANT BASKET

Delphine et Hugues VAN MUISWINKEL  
06.43.09.75.42 - basketaillant@gmail.com  
Mélanie SEGUIN - mellseguin@gmail.com

### ESCALADE SPORTIVE SUR MONTHOLON

Marc GALAN  
courriel : escalade.aillantaais@gmail.com  
<https://asso.alternaweb.org/escaladeaillantaais>  
Complexe Multisports - Rue du gymnase  
Aillant-sur-tholon Montholon

### VOLLEY-BALL

Ludovic NIEZ - 06.17.86.19.65  
aillant.volley@laposte.net  
A partir de 8 ans

### AILLANT SPORTS FOOTBALL

Luis CAMPAGNICO - 06.34.31.14.95  
aillant.sport.foot@orange.fr  
stade

### CYCLISME - V.T.T.

Valérie AMETTE - 03.86.63.43.71  
vb.chette@wanadoo.fr

### PETANQUE AILLANTAISE

Alain PALLEAU - 06.82.19.11.78  
alain.palleau89@orange.fr  
Base de Loisirs - 13 route de Chassy

### PECHE

L'ABLETTE DU THOLON  
Jean-Claude ROLLIN - 03.86.63.54.10  
www.pecche-yonne.com  
Vente des cartes du Tholon  
Hôtel de la Place à Senan

# Les Associations

## Associations d'Aillant-sur-Tholon (suite)

### **AILLANT RANDO**

Gérard DECOTTE - 03.86.63.57.88  
Place Thierry Ruby  
(devant l'église)  
mercredi à 13 h 45

### **AILLANT RECREA'JEUX**

Véronique SAPIN  
03.86.63.55.92-06.18.15.38.54  
<http://aillantrecreajeux.over-blog.fr>  
Maison des Associations William LEMAIRE  
mardi - vendredi et samedi à partir de 20 h

### **OBRIGADO**

Hélène LE BOUGEANT  
07.49.54.76.43  
poleados.aillant@gmail.com

**SOCIETE  
DE CHASSE EN PLAIN**  
Anthony GAUTARD - 06 30 72 33 75  
anthonygautard@gmail.com

**CHASSE AU BOIS**  
Florien REUILLER  
06.74.27.66.44  
florian.reuiller@live.fr

### **AEROMODELISME**

**AIR FLEURY CLUB**  
Laurent BRIFFAUT - 06.59.64.35.19  
contact@airfleuryclub.fr  
Fleury-la-Vallée lieudit «le cerisier»  
mercredi et samedi de 14 h à 18 h  
Senan «Gros Mont»

**SAUVEGARDE LA CHAPELLE  
DE L'ERMITAGE STE ANNE**  
Marie-France LUX - 06.68.82.22.27  
Rue de la Mothe  
ouverture les journées du Patrimoine  
visites sur rdv toute l'année

## Associations Champvallon

### **A.G.V**

Association de Gymnastique Volontaire  
Martine PIOGER - 06.85.70.89.88

### **RÉCRÉ'ASSO**

Association des parents d'élèves du  
regroupement pédagogique scolaire  
Aurore GERARD  
Recre.asso@gmail.com

### **LA CHAMPVALLONNAISE**

Comité d'Animation  
Sophie VERGER - safau@orange.fr

**CONFRÉRIE SAINT VINCENT**  
89710confrerie.sv@gmail.com

### **T.L.C**

Temps Libre Convivial  
06.89.71.14.72 - vernierbernard@orange.fr

### **U.C.C**

Union des chasseurs de Champvallon  
Raymond TRIOLET - 03.86.63.78.02

### **LES ATELIERS BIEN-ÊTRE DE MYMA**

Marie Pierre BILLET - 06.16.70.40.01

## Associations Villiers-sur-Tholon

### **SAINT VINCENT**

Présidence collégiale

### **FOYER RURAL**

Christian BONAME - 03.86.63.44.45

### **SOCIÉTÉ DE CHASSE**

Thierry DUMEIGNIL - 03.86.63.43.47

### **PETIT VILLARIS**

Karine BONAME

### **CLUB INFORMATIQUE**

Jean Michel RANTY - 03.86.63.45.90

### **C.V.T.S.T**

Club de tir de Villiers/Tholon  
Jean Pierre BENEDETTI - 03.86.63.60.18

### **COURS DE YOGA**

Mme Barbara NOTHEIS  
Les mercredis soirs de  
18h30 - 19h30 & 19h45 - 20h45

### **BIBLIOTHÈQUE**

Jill PINON - 03.86.73.77.19

### **CENTRE DE LOISIRS**

Les Petits Polissons  
03.86.91.54.33

### **CLUB DE GYMNASTIQUE**

Martine RANTY - 03.86.63.45.90

### **CLUB JEUNESSE D'HIER**

Mr Pierre MAQUAIRE

## Associations Volgré

### **COMITÉ D'ANIMATION**

José TEIXEIRA - 06.86.98.11.15

### **CONFRÉRIE DU PORCELET**

José TEIXEIRA - 06.86.98.11.15

### **ASPATRIV**

Association de Sauvegarde du Patrimoine  
ICAUNAIS et de VOLGRÉ  
Michèle TORCHEBOEUF - 03.86.91.06.31  
aspatrivolgre@gmail.com  
<http://aspatriv.fr>

## Civisme

L'arrêt ou le stationnement sur le trottoir ou à cheval sur le trottoir sont strictement interdits (sauf signalisation spécifique l'autorisant). Garez-vous le long du trottoir si ça n'est pas interdit par un panneau ou un marquage au sol, et si le stationnement à cet endroit n'est pas gênant pour la circulation.

Si on empiète sur le trottoir devant chez soi... "On n'est pas chez soi on est devant chez soi. Vous gênez la circulation. Même si c'est votre maison et que vous êtes le seul à y vivre, vous n'avez pas le droit de vous garer devant".

N'oubliez pas : les trottoirs sont pour les piétons. Des parkings sont prévus pour les stationnements donc utilisez-les. Sachez que les stationnements gênants, dangereux ou abusifs sont passibles d'une contravention de classe 4.



## Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée Défense et Citoyenneté « JDC ». Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !

### QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

**L'organisation de ma JDC,  
maintenant c'est en ligne !**

- J'ai entre 16 et 25 ans
- Je m'inscris en quelques clics
- Je m'informe de A à Z

maJDC.fr  
Année Défense et Citoyenneté

**Pour les moins de 18 ans**  
L'attestation de recensement

**Pour les 18 - 25 ans**  
Le certificat individuel de participation à la JDC  
ou l'attestation individuelle d'exemption médicale

### Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

- ➔ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ➔ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ➔ Pour géolocaliser le site JDC ;
- ➔ Pour retrouver votre attestation de participation.

Connectez-vous sur



## L'ADMR d'Aillant-sur-Tholon et environs vous accompagne à domicile :



- Maintien à domicile des personnes fragilisées,
- Aide aux familles (naissance, grossesse...),
- Aide aux personnes handicapées,
- Ménage, repassage,
- Préparation des repas, courses,
- Transports accompagnés,
- Garde d'enfants à domicile,
- Service de téléassistance 24h/24 et 7 jours/7.

L'ADMR « Aide à Domicile en Milieu Rural » est certifiée NF SERVICES À LA PERSONNE.

Tous les services de l'ADMR permettent une réduction d'impôts égale à 50 % des sommes restant à charge.

Actuellement, l'ADMR d'AILLANT SUR THOLON RECRUTE des AIDES à DOMICILE hommes ou femmes. Nous recherchons des candidats ayant le permis et un véhicule, et possédant des capacités relationnelles et professionnelles.

Vos missions : ménage, repassage, accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne, préparation des repas, courses.

Vous avez une expérience dans ce secteur ou vous souhaitez découvrir et vous former, envoyez-nous votre candidature sur : [mdsaillantais@fede89.admr.org](mailto:mdsaillantais@fede89.admr.org) ou appelez le **03 86 63 55 41**.



### Pour plus de renseignement :

#### Maison des services ADMR

2 Cour de la Halle aux Grains – AILLANT SUR THOLON – 89110 MONTHOLON

Tél : 03 86 63 55 41 – Courriel : [mdsaillantais@fede89.admr.org](mailto:mdsaillantais@fede89.admr.org)

Site internet : [www.admr.org](http://www.admr.org) « Permanence tenue par Khadija CAVELIER »

## Notre association ADMR d'Aillant-sur-Tholon recherche un bénévole

pour son service de téléassistance auprès des personnes fragilisées de l'aillantais.

Nous recherchons un bénévole pour installer des téléassistances au domicile de nos clients et ainsi renforcer leur sécurité à domicile.

### Missions principales :

- Être à l'écoute des besoins et attentes des clients
- Répondre à toute demande d'information sur la téléassistance en apportant tous les renseignements utiles au fonctionnement du dispositif
- Constituer le dossier au domicile du bénéficiaire et effectuer l'installation
- Aider à la constitution du réseau d'entraide
- Conseiller le client dans ses recherches d'aide financière pour participer au financement du dispositif
- S'occuper du suivi du bénéficiaire et des appareils (visite de convivialité et de maintenance)
- Assurer la promotion de la téléassistance dans le secteur de son association



+++ : Formation assurée par la Fédération ADMR.

Remboursement des kilomètres effectués dans le cadre de la mission.



Pour tout renseignement, contactez le **03 86 63 55 41** (Maison des services ADMR de l'Aillantais)



**Bienvenue dans votre  
bureau de poste rénové  
accueillant un nouvel  
Espace France Services**

**La Poste de Montholon,  
20 rue des ponts, 89110 MONTHOLON**

**Lundi, mercredi, et jeudi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 16h30**

**Mardi : 10h00 – 12h00 / 14h00 – 16h30**

**Vendredi et samedi : 9h00 – 12h00**



# Etat civil

## NAISSANCES

### Aillant-sur-Tholon

FREYD NECKER Margot, Philippine  
11/01/2022  
GALLAND Zoé 21/07/2022  
VIVET Milann, Frédéric, Serge  
09/08/2022  
PICO Mya 11/08/2022  
MULLER Axel, Olivier 22/08/2022  
PION MANDEVILLE Aléssio  
26/08/2022

WATIEZ ROBERT Nolan Roger David  
25/10/2022

VINCENT COCARD Ritah, Arlette,  
Marie-José 9/11/2022

### Champvallon

LOUESDON Margot, Nicole, Christine  
9/05/2022  
SABANIJA Aliya 14/05/2022

KORKMAZ Zélie, Noëllie, Guldane  
7/10/2022

### Villiers-sur-Tholon

BERTHE BRETAGNE Tobias 8/07/2022

### Volgré

GUYOT Elena, Christelle, Sylvie  
14/11/2022

## MARIAGES

### Aillant-sur-Tholon

LABATTE David, Michel & LE MEUR  
Christelle 19/02/2022  
COCQUEBERT Thierry, Bernard, Serge &  
MORISOT Véronique 16/04/2022  
CULEA Sergiu & CHANG Muy-Hour  
30/04/2022  
BAILLIET Laurent & TATON Sylvain, Valer,  
Robert 21/05/2022  
MONANGE Aurore, Jacqueline,  
Antoinette & BOYER Sébastien,  
Christian 4/06/2022  
RIANDIÈRE Romain, Dany & BOUNON  
Aurélié, Irène, Léone 11/06/2022  
BOUELARAÏK Naima & ATWA Ahmed,  
Mohamed 20/07/2022  
UGUEN Yannick, Georges & LAMBERT  
Céline, Marie-Laure 24/09/2022  
CHAT Jean-Baptiste & PIERREL Élodie,  
Éric 29/09/2022  
COLLIQUET Marine & MISSLER Aurélien,  
Paul, François 11/10/2022

### Champvallon

BOUGUEREAU Denis & YA Amino  
5/03/2022  
RADZION Jocelyn & SPLINDER Jocelyne  
28/05/2022  
BLASER Charline & PRIN Guillaume  
6/07/2022  
ANDRIEUX Thierry & SOUBRAND Erica  
15/10/2022

### Villiers-sur-Tholon

CHAREILLE Jean-Pierre & COULON  
Claudine 21/05/2022  
CROWET Pascal & DA

### Volgré

THIBAUT Dominique & BOUCHETIERE  
Armelle 19/11/2022

## PACS

### Aillant-sur-Tholon

LHULLIER Malou & CORREIA Lucas,  
Manuel, Roger 11/03/2022  
MICHARD Florent, Philippe, André,  
Raymond & ARNAUD Dellia, Élisabeth,  
Martine 10/05/2022  
VOISIN Maëlle, Clémence & CAMPOS  
Paul, Richard, Christian 9/08/2022  
BRIZARD Cédric & RIGAUD Audrey,  
Sabrina, Sandy 26/09/2022  
TANCHAUD Pascal, Noël & MAUCOLOU  
Corinne, Madeleine 3/11/2022  
Charline MAIRAIS & Richard PONCELET  
22/12/22

### Champvallon

PECHERY Manon & CHENOT Justin  
28/01/2022  
DE BRUIN Anaïs & BARDET Jean-Michel  
25/06/2022  
RAVIART Corinne & BERDIN Pascal  
6/08/2022

## DÉCÈS

### Aillant-sur-Tholon

PEDUZZI Véronique, Pierrette,  
Andrée, Renée 18/12/2021  
PERRIER Gisèle, Fernande  
veuve TRAGIN 3/01/2022  
BOITEUX Lucien, Albert, Charles  
30/01/2022  
MAILLARD Léone, Mauricette, Marie  
épouse TOUZARD 1/02/2022  
GUIBA Nicolas 13/03/2022  
MARLOT Bernard, Jean 16/03/2022  
MOPIN François, Eugène, Henri  
25/03/2022  
DEMARET Marcelle, Andrée  
veuve PRETE 28/03/2022  
MOREAU Jean, Claude 7/04/2022  
BOIVIN Eliane, Pierrette  
veuve BEAUCAIRE 8/04/2022  
DONDEL Simone, Colette, Yvonne  
veuve SCHLATTER 12/04/2022  
FRANÇOIS Luc, Gilbert 18/04/2022  
CHASSAT Madeleine  
veuve ORBAN 24/04/2022  
BRETON Suzanne, Madeleine  
veuve MARSAUCHE 26/04/2022  
NOESSER Robert, Maurice 1/05/2022  
BEURGAUD Jacques, Hippolyte 6/05/2022

PETIOT Jeannine, Gilberte  
veuve SAPIN 12/05/2022

PÉCHARD Patricia, Michelle, Marcell  
16/05/2022

DESTOOP Jacques 6/06/2022

FIQUET Jacqueline, Blanche 9/06/2022  
LEFEBVRE Patrick, Marcel, Armand  
24/06/2022

JOLIBOIS Marcel, Arthur, Marie, Jean  
1/07/2022

GUYOT Denise, Nicole  
veuve BARAT 2/07/2022

GOUBAUX Denise, Madeleine  
veuve VINOT 2/07/2022

NIETRZEBA Frederic, Jean-François  
9/07/2022

MARTIRÉ Marcel, Claude 11/07/2022  
PEILLIER Gilberte veuve ROY 21/07/2022

DENIS Evelyne, Hélène  
veuve BILLET 12/08/2022

OLIVIER Stéphane, Denis 1/09/2022  
NICOLAS Christiane  
veuve MAURASIN 13/09/2022

LEAU Odette, Suzanne, Yvonne, Marthe  
veuve DENIS 22/09/2022

ERB Gérard, Jacques 9/10/2022  
COUPERY Michel, Henry, Raoul 18/10/2022

DUMOND Monique, Marie 27/10/2022  
MATHIEU Gisèle 10/11/2022

### Champvallon

DEGANUTTI Giuseppe 10/01/2022  
ROLLIN Jean-Marie, Henri 7/02/2022  
LHOMME Jean-Claude, Roger, Gaston  
10/03/2022  
WOJCIK épouse MACHAVOINE Jeannine  
18/08/2022

GINESTE Georges, Hugues, Noël  
2/09/2022

TANASIE Ioana 9/09/2022  
GROS épouse VALODE Marie-Françoise  
13/09/2022

LEAU épouse DENIS Odette 22/09/2022

### Villiers-sur-Tholon

DIEBOLD Kathy 18/01/2022  
WEILER Liliane 11/03/2022  
MALTZ Gérard 14/06/2022  
LENOBLE Gérard 24/06/2022  
DUMONT Monique 27/10/2022  
MONTAGNE Bernard 18/12/2022

### Volgré

COURDAVULT Serge 29/07/2022  
LOPEZ-CARILLO veuve GARNIER Luisa  
29/11/2022  
ROY Michel 20/10/2022